



Mobilité 37

✉ 1, Place de Bretagne

37000 Tours

☎ 02-47-20-86-95

Fax 02-47-61-80-70

✉ mobilite37@wanadoo.fr

Site : <http://www.mobilite37.fr.st>

Contact : **Patricia SEGRET**

Mobilité 37

C'est à la Riche (Indre-et-Loire), en 1998, que Mobilité 37 voit le jour. L'association a obtenu deux agréments, ceux d'auto-école sociale et de centre de formation. Les salariés sont au nombre de 10, répartis sur les différentes actions.

Tours, dans l'Indre-et-Loire

Située dans un quartier sensible, le Sanitas, le champ d'action de Mobilité 37 s'étend à l'ensemble du département, soit 37 cantons et 277 communes. L'environnement est constitué d'un secteur rural et d'un pôle urbain, Tours, lieu central d'activités économiques et sociales (ANPE sectorisées, hôpitaux, pépinières d'emplois...). L'agglomération est relativement accessible par tous les moyens du nord au sud. En revanche, il n'y a pas de moyen de transport sur les parcours transversaux sud-ouest et nord-est.

Une plate-forme « mobilité »

L'association vise intervenir dans plusieurs domaines de l'aide et l'apprentissage de la mobilité.

Taxi social (depuis 2001)

Personnel : 1 moniteur 30h en CDI, 1 emploi-jeune 35h en CDI, 1 vacataire en CDD, 5h tous les samedi.

Nombre de véhicules : 3

- 1 taxi social : 8h-17h du lundi au vendredi. Il fonctionne sur tout le département (financé par le conseil général, le Fonds social européen et le conseil régional)
- 1 taxi social : transport DDASS et communauté de communes : Croix Rouge et demandeurs d'asile en milieu rural.
- 1 taxi social : 8h-13h le samedi matin uniquement : déplacements à proximité de la population locale âgée non véhiculée. (CCAS et Ville d'Esvres-sur-Indre)

Plate-forme « mobilité » (financée par la DDTEFP et le conseil général, depuis avril 2003)

Numéro vert : 0.800.80.14.83

Ce service est géré par le numéro vert. On peut y obtenir des renseignements, des conseils en matière de déplacement. Une base de données a été constituée. Ce service est ouvert à toute personne en démarche d'emploi.

Transport à la demande (depuis décembre 2004) : 1 moniteur 30h en CDD.

Pour chaque course demandée au travailleur social référent, une fiche est élaborée. Elle permet à l'accompagnateur de connaître le référent social, l'objet de la course, le jour, l'heure et le lieu de rendez-vous avec la personne. Une charte régit l'engagement entre conducteur et passager. Ce service est gratuit pour la personne transportée. Il s'agit d'un complément au taxi social. Des déplacements ponctuels sont effectués, des dépannages temporaires pour se rendre à la maison d'arrêt, à l'hôpital ou au travail. Il s'agit par exemple d'organiser les déplacements d'un groupe de femmes résidant sur les communes de Chinon et d'Amboise en direction de l'AFPA de Veigné, dans le cadre d'une plate-forme de découverte des métiers du bâtiment. Le service transport à la demande organise également les déplacements au cours des stages pratiques permettant l'immersion de ces femmes dans les entreprises.

Covoiturage

Pour pallier les carences des transports publics sur certaines tranches horaires et sur certaines communes, un réseau de covoiturage a été développé sur le département. La plate-forme intervient au sein des entreprises du département (EDF-GDF, Centrale nucléaire d'Avoine, Façonnage 37, IDFORSS Croix Rouge, Plastivaloire, etc.) afin de sensibiliser les salariés au covoiturage et de les inviter à se proposer en tant qu'offreur pour un demandeur d'emploi allant travailler dans la même entreprise ou dans un lieu voisin.

Location de voitures (depuis janvier 2005)

La personne s'occupant de la plate-forme gère la location des voitures. Ce service est proposé dans le cadre d'une insertion professionnelle pour un public fragilisé, pour que le manque de mobilité ne soit pas un frein à une proposition d'emploi. Destiné à favoriser l'accès à l'emploi, le véhicule n'est loué qu'à une personne ayant obtenu un contrat de travail. Ce véhicule est donc exclusivement destiné à un usage personnel pour des trajets domicile-travail sur le département d'Indre-et-Loire, sur prescription d'un travailleur social ou d'un conseiller ANPE.

Nombre de voitures : 5 (dons EDF, société de nettoyage, particuliers + subventions)

Tarif : 35 € / semaine, 70 € / quinzaine, à 130 € / mois.

Assurance, forfait kilométrique, maintenance du véhicule : compris dans le tarif

Dépôt de garantie : 200 €

Durée de location : 3 mois maximum

Formation au code et au permis de conduire

Personnel : 1 moniteur 30h en CDI, 1 moniteur 35h en CDI, 1 moniteur mi-temps en CDI, 1 formatrice remise à niveau.

Matériel : 15 boîtiers, 1 lecteur DVD, 1 télévision, 1 magnétoscope

Un entretien préalable pour évaluer les motivations, la validité du projet et les problèmes de la personne a lieu. De même, la personne concernée doit composer un écrit d'une heure visant à décoder ses acquis : compréhension des formes, des consignes, projection dans le temps et dans l'espace, problème d'illettrisme, compréhension du vocabulaire. Une heure de conduite avec le moniteur auto-école pour évaluer les capacités au niveau de la formation technique et déterminer le nombre d'heures théoriques nécessaires est aussi à effectuer. Une synthèse permet de visualiser davantage la situation de la personne. Toute cette évaluation permet d'éviter d'engager inconsidérément des personnes dans une démarche qu'elles auraient du mal à finaliser.

Il s'agit d'une formation individuelle adaptée à chacun. La formation est ouverte aux personnes en difficulté d'insertion repérées par les CLI, l'ANPE, le SPIP (majeurs), la PJJ (mineurs) et le PLIE. L'association propose aussi une formation destinée aux détenus de la maison d'arrêt, pendant l'incarcération, deux ans avant leur sortie, une journée entière le mercredi.

Etendre le champ d'action, centraliser

Mobilité 37 a participé au projet Equal transnational, développé par la direction générale de l'ANPE, avec des structures italiennes similaires. Il s'agit de se réunir afin d'échanger des projets réalisés pour les implanter dans d'autres territoires. Ce projet est clôturé depuis décembre 2005. Actuellement, Mobilité 37 aimerait développer le consulting : étude de projet pour développer Mobilité 37 ailleurs. Il est aussi prévu de mettre en place une gestion de base de données à distance, de centraliser. Ainsi il n'y a pas besoin d'être sur place. Il s'agit de développement « clef en main » pour des associations.

Des conseils...

C'est compliqué d'avoir des subventions. Il faut décentraliser (expérience Equal), il ne faut développer qu'une association dans un département. Mettre en réseau les structures. Centraliser avec la création d'un numéro vert. Se faire repérer par le public, c'est crucial, sinon cela crée des difficultés pour le développement réel des activités.